



KEYSTONE PRESS

Quand la SUISSE la BOMBE

■ Pendant trente-trois ans, la pacifique Confédération helvétique a obstinément tenté de se doter de l'arme nucléaire. Une étonnante histoire, pleine d'agents secrets et de militaires mégalomanes.

PAR BEN CRAMER

Le 5 novembre 1945, trois mois à peine après les bombardements américains qui ont frappé à mort Hiroshima et Nagasaki, le Département militaire (l'équivalent de notre ministère de la Défense) de la Confédération helvétique crée la Commission atomique suisse. Par une directive secrète du 5 février 1946, elle est chargée de construire une bombe ou « d'autres moyens militaires basés sur le principe de l'arme atomique ». La commission est présidée par Paul Scherrer, directeur de l'institut de physique de l'École polytechnique

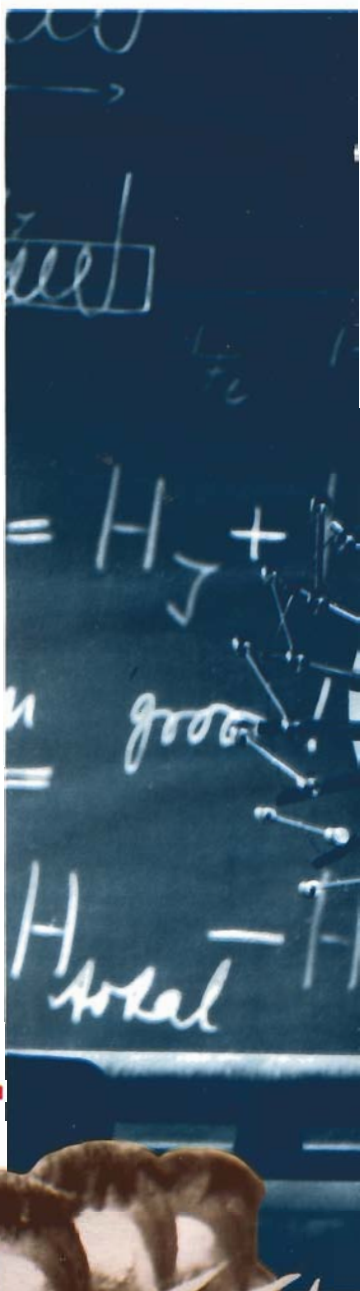
Image d'Epinal...

Les gardes suisses du Vatican sont les derniers vestiges du passé mercenaire de l'armée helvétique.

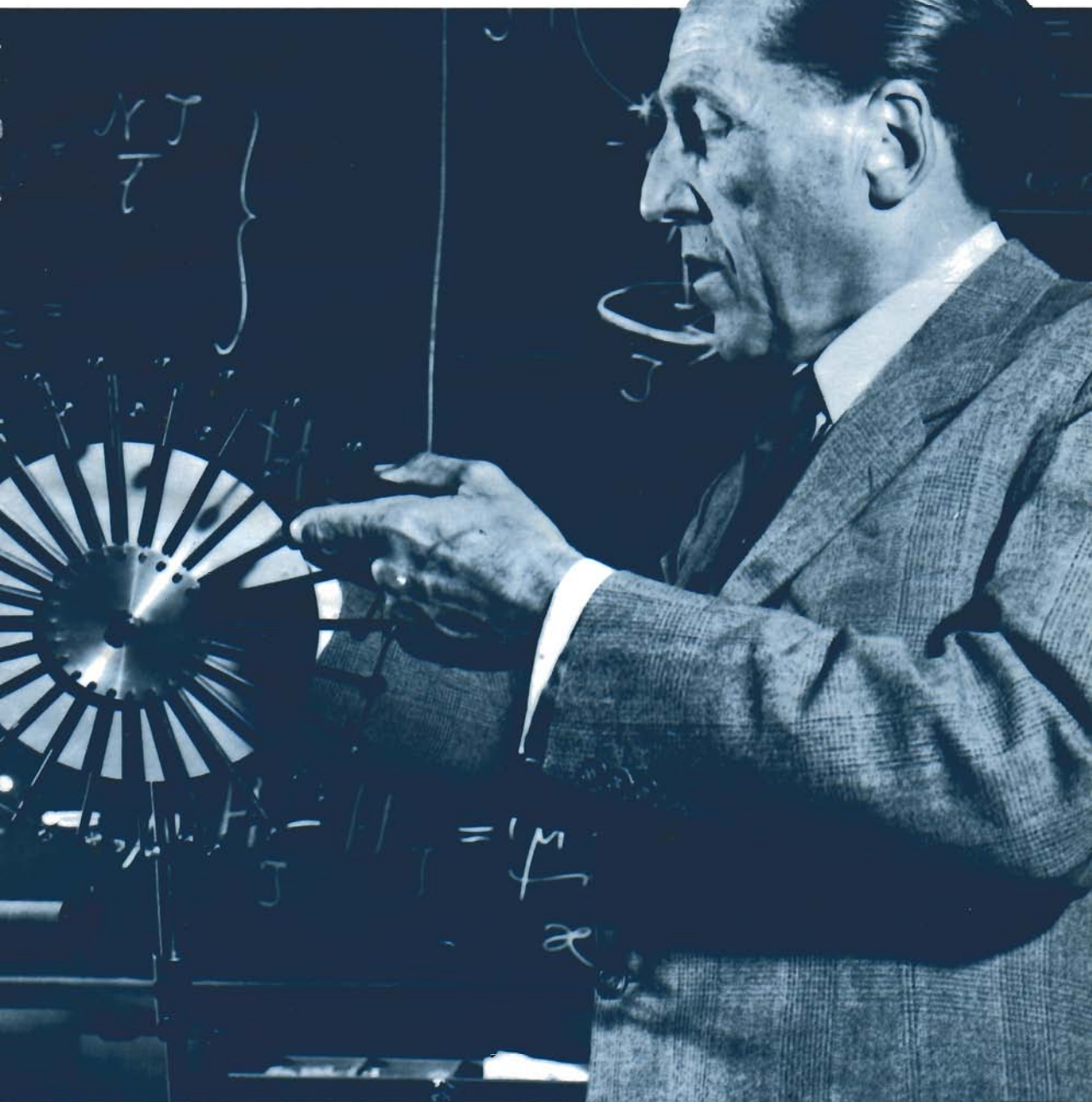
de Zurich. Ce scientifique s'est taillé une belle renommée en construisant, dans les années 30, un "cyclotron", c'est-à-dire un accélérateur de particules particulièrement adapté aux travaux pratiques des physiciens expérimentaux.

Dans la plus pure tradition des Etats tentés par l'aventure nucléaire, les dirigeants de Berne ne brillent pas par leur amour de la transparence : les parlementaires ne seront pas consultés, tant pis pour la démocratie ! Le 8 juin 1946, le Conseil fédéral débloque un premier crédit de 500 000 francs suisses, au titre anodin des "occasions de travail". A cette époque, la Tchécoslovaquie semble disposée à vendre 9 tonnes d'uranium à la Suisse...

Dix ans plus tard, la question de la bombe est ouvertement posée. La guerre froide va ser-



courait après



KEYSTONE PRESS

Scherrer, l'agent double

Le père de la bombe suisse, le physicien Paul Scherrer, avait été recruté par les services secrets américains en 1943 ! Sa fidélité aux Américains a été plus forte que son patriotisme.

Quand les Helvètes exaltaient « le

vir d'accélérateur, et les événements de Budapest (1) vont provoquer le sursaut de tout le pays. Le plus haut responsable de l'armée, le Vaudois Paul Chaudet, déclare, le 23 novembre 1957 : « L'introduction de l'arme atomique se heurte à des difficultés d'ordre politique, mais rien ne dit qu'au rythme où nous marchons une telle arme ne puisse être prise en considération dans un délai relativement bref. »

CONSENSUS POPULAIRE

Quelques mois plus tard, le Conseil fédéral charge le Département militaire d'étudier sérieusement la question de l'acquisition d'armes nucléaires. La Suisse devient ainsi l'un des rares petits pays à se prononcer, en juillet 1958, en faveur de ce type d'armement. Les experts sont sollicités. Le physicien Rudolf Sontheim plaide en faveur d'une bombe à plutonium. Au début des années 60, le physicien Urs Hochstrasse, âgé de 35 ans, est chargé d'étudier la possibilité de fabriquer en Suisse une bombe atomique. Selon lui, la filière la plus appropriée est celle de l'enrichissement de l'uranium 235. Dans un rapport remis en 1963, Urs Hochstrasse décrit la technique de l'ultra-centrifugeuse, qui

aurait été transmise à l'un des experts suisses par un savant allemand du nom de Zippe. D'ailleurs, précise-t-on alors, des entreprises suisses livrent déjà à la France des composants pour ultra-centrifugeuses.

L'opinion publique semble adhérer aux thèses pro-nucléaires. Sur fond de guerre froide, une majorité de citoyens suisses considère en effet que la défense de la neutralité passe par le recours éventuel à tous les moyens de défense, quels qu'ils soient. Une initiative lancée par des pacifistes pour que la Suisse renonce à l'arme nucléaire est d'ailleurs rejetée par référendum.

Ce consensus populaire coïncide avec les positions de la plupart des militaires : certains vantent la bombe à neutrons ; d'autres, la bombe tout court. Le divisionnaire (2) Eugène Studer imagine le plus sérieusement du monde la réalisation d'essais nucléaires en Suisse « à des fins pacifiques ». Il prévoit qu'ils se dérouleront dans des cavernes et précise, à l'attention de ceux qui connaissent les méfaits des retombées radioactives, que la zone devra être « hermétiquement fermée dans un rayon de 2 à 3 kilomètres ».

Les autorités helvétiques estiment, non sans mégalomanie, que le pays pourrait se doter de 400 ogives nucléaires (soit deux fois les capacités aujourd'hui reconnues à Israël), pour un montant annuel de 100 à 175 millions de francs suisses durant quinze ans. Le Département militaire fédéral opte pour



L'expert

C'est à l'Ecole polytechnique de Zurich que Paul Scherrer, président de la Commission atomique suisse, transmet son savoir.

l'achat d'avions aptes à larguer des bombes nucléaires, les Mirage III français. Mais cet achat va porter un rude coup aux aventuristes. En effet, le scandale autour des Mirage (3) aura pour principal effet de provoquer le revirement de l'opinion publique.

Les crédits du Département militaire sont rognés. Paul Chaudet, qui réclamait discrètement une première tranche de 20 millions de francs suisses pour poser les jalons du programme nucléaire, voit sa proposition rejetée par le Conseil fédéral. L'ancien patron de l'aviation militaire dénoncera plus tard les "mirages" de ceux qui veulent mettre sur pied

Les Mirage du nucléaire

Au début des années 60, le chef du Département militaire fédéral, Paul Chaudet, s'intéresse aux Mirage III français, capables de transporter des ogives nucléaires.



(1) Le 1^{er} novembre 1956, les troupes soviétiques entrent dans Budapest pour mater le mouvement insurrectionnel hongrois.

(2) Il n'y a pas de généraux dans l'armée suisse. Le plus haut grade est celui de divisionnaire.

(3) L'achat des Mirage français pour équiper l'aviation suisse donna lieu à un scandale politico-financier, qui s'acheva, en 1966, par l'acquisition de 57 appareils pour le prix de 100.

pouvoir égalisateur de l'atome »

une armée de grande puissance au format de poche... En 1969, le département des Finances refuse d'inscrire au budget 1,5 million de francs suisses pour le développement de centrifugeuses à uranium.

Les militaires semblent perturbés. Secondés par les services secrets, ils vont donc lancer une contre-offensive idéologique. Dans un ouvrage paru en 1966, le divisionnaire Gustave Däniker (nommé plus tard chef d'état-major) prône les bienfaits du « pouvoir égalisateur de l'atome ». Quitte à renier les mérites de l'armée de milice, Däniker explique que « celui qui prétend qu'une armée disposant des seules armes conventionnelles serait à même de résister avec succès à un adversaire attaquant avec des armes nucléaires soit méconnaît les faits, soit porte atteinte à sa propre responsabilité ».

En 1969, la Suisse, qui a vainement tenté d'acheter 3 kg de plutonium militaire à la Norvège, signe sans enthousiasme le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP). Ce traité international, signé dès 1968

par Moscou, Washington et Londres (et reconduit indéfiniment, en 1995, par la majorité des pays membres de l'ONU), interdit aux puissances non nucléaires d'acquiescer la bombe, tout en leur permettant de bénéficier des bienfaits de l'énergie nucléaire. Très controversé, il scelle la division entre les cinq "Grands" et les autres.

UN TRAITÉ DE FAÇADE

La signature du TNP n'empêche pas le Département militaire de mettre sur pied, exactement à la même époque, une commission de travail pour les questions atomiques (AAA, selon sa dénomination allemande)! La cellule atomique, qui dispose de faibles moyens, n'a pas le droit de former les experts compétents en matière de réacteurs à eau lourde. Mais ses chefs militaires sont prêts à maintenir le credo nucléaire.

En novembre de la même année, dans un

rapport sur la politique de sécurité – qui introduit la doctrine, toujours en vigueur, de "défense totale" –, le Conseil fédéral se prononce en faveur d'un armement nucléaire opérationnel. Selon ce rapport, la Suisse « doit se réserver la possibilité de fabriquer des armes atomiques en cas de besoin ». A la demande du département fédéral de Justice et Police (l'équivalent de notre ministère de l'Intérieur), un responsable des services secrets diffuse à des millions d'exemplaires un ouvrage intitulé *Défense civile*. Dans ce manuel, qui met en garde tout citoyen helvétique contre les « agents de l'étranger », les antinucléaires sont qualifiés d'« ennemis cherchant à entamer notre volonté de résistance ».

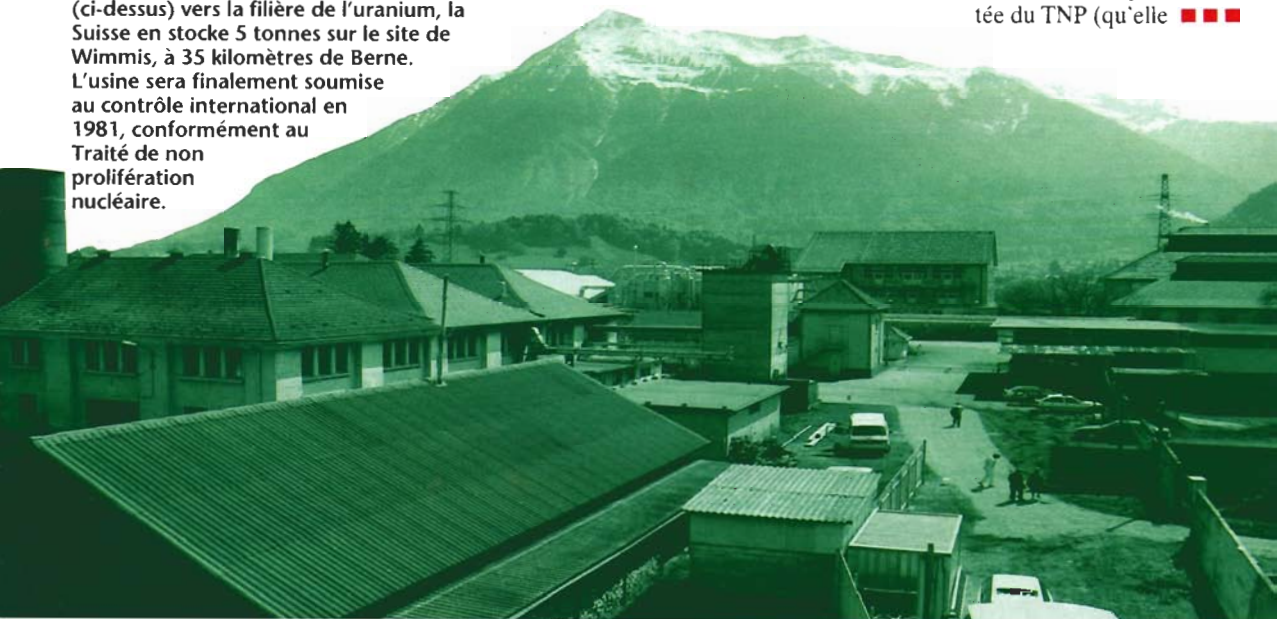
Pourquoi les politiciens ont-ils soutenu les rêves de grandeur de ces officiers ? La réponse se trouve dans les archives, accessibles depuis le 25 avril dernier : à l'époque, les autorités suisses se méfient du TNP : pire, ils misent sur son échec. En effet, la France poursuit sa nucléarisation, tout en raillant la portée du TNP (qu'elle



RINGIER

Uranium en stock

Orientée par le physicien Urs Hochstrasse (ci-dessus) vers la filière de l'uranium, la Suisse en stocke 5 tonnes sur le site de Wimmis, à 35 kilomètres de Berne. L'usine sera finalement soumise au contrôle international en 1981, conformément au Traité de non-prolifération nucléaire.



Nom de code : "Flûte"

■ ■ ■ signera vingt-trois ans plus tard), la nucléarisation de l'Allemagne n'est pas exclue, et d'autres Etats nucléaires potentiels vont bientôt rejoindre le club atomique. Mais Bonn fournit des assurances, et, en 1977, le Conseil fédéral finit par ratifier le TNP signé huit ans auparavant.

En 1981, le Conseil fédéral décide de lever le secret sur l'usine de poudre de Wimmis, à 35 km au sud-est de Berne. C'est là que la Suisse stocke 5 tonnes d'uranium, qu'elle s'est procurées en 1954, grâce à la société belge Union minière du Haut-Katanga. Conformément au Traité de non-prolifération nucléaire, Berne va donc soumettre, pour la première fois, cette réserve "stratégique" au contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de Vienne.

LIAISONS DANGEREUSES

Entre 1969 et 1988, la "cellule atomique" siège vingt-sept fois. Lors du sommet Reagan-Gorbatchev de 1985, à Genève, qui marque la fin de la crise des euromissiles et amorce le retrait simultané des armes nucléaires de portée intermédiaire en Europe, la commission de travail intervient auprès du Conseil fédéral pour qu'il déclare officiellement que la Suisse souhaite, encore et toujours, être reconnue comme une puissance « en voie de nucléarisation ». Cette

démarche illustre bien le décalage entre l'obstination nucléaire helvétique et le processus de dénucléarisation du théâtre européen.

Ainsi, pendant trente-trois ans, une poignée de militaires, de scientifiques éclairés, d'agents doubles et de politiciens ont rêvé tout haut de doter l'armée suisse de l'arme absolue. Qui aurait pu prévoir que les pacifiques descendants de Guillaume Tell flirtaient à ce point avec le feu

atomique ? Dans cette affaire, où les données en notre possession ne nous permettent pas d'affirmer que l'option nucléaire a été enterrée, on retiendra l'histoire du physicien Paul Scherrer. Ainsi que le révèle le journal suisse romand *l'Hebdo*, dans une enquête publiée le 2 mai 1996, Scherrer a été recruté en 1943 par Allen Dulles, le patron de l'OSS (service d'espionnage américain, ancêtre de la CIA), en poste à Berne pendant la guerre. Scherrer – que Dulles surnomme "Flûte" dans ses télégrammes à Washington – pré-

sentait l'intérêt de connaître le physicien allemand Werner Heisenberg : selon les dirigeants du projet Manhattan (4), le prix Nobel 1932 aurait pu donner la bombe à Hitler... Scherrer fut sollicité pour inviter Heisenberg à Zurich, en 1944. C'est lui qui mit en contact le savant allemand et l'agent de l'OSS chargé de l'assassiner, Morris Berg (cet attentat devait échouer *in extremis*). Pour services rendus, Scherrer fut invité en 1945 au complexe nucléaire de Hanford (Etat de Washington), où les Etats-Unis ont fabriqué du plutonium jusqu'en 1991 (voir *Science & Vie* n° 950, p. 32).

Mais, si le physicien a bien été l'un des initiateurs de l'aventure atomique suisse, il a aussi et surtout privilégié les liaisons dangereuses qu'il entretenait avec ses "employeurs" américains. Il a su freiner discrètement les ardeurs des militaires suisses, et s'est arrangé pour faire périlcliter certaines transactions. Ainsi, en refusant à la dernière minute de recevoir une délégation de Tchèques disposés à vendre de l'uranium à la Suisse, il a fait échouer l'opération. L'espion Scherrer a également permis aux Etats-Unis d'en savoir plus sur les filières du trafic des matières fissiles – dont, à l'époque, on savait peu de chose.

Stratèges et historiens retiendront que les petits Etats européens, tels que la Suède et la Suisse, non inféodés à des alliances militaires, ont bâti leur concept de neutralité sans s'exclure du club nucléaire. Ils retiendront aussi que, parmi les neutres, la Suisse a toujours été un cas particulier. ■

(4) Nom de code du programme américain de construction de la première bombe atomique.



Pour services rendus...

Allen Dulles, patron des services secrets américains pendant la guerre, fut décoré par le président John F. Kennedy en 1961. Dulles avait recruté Paul Scherrer en raison de son amitié avec le physicien allemand Werner Heisenberg (ci-dessus), qui faillit donner la bombe aux nazis.

